

M. et Mme GAUDIN
et leurs enfants Julie et Amandine
La Prise Bréhaut
44130 NOTRE DAME DES LANDES

Le 5 février 2003

À l'attention de Monsieur BERGOUGNOUX
Président de la Commission du débat public sur le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes

Monsieur le Président,
Je profite du droit qui m'est donné dans le cadre du débat public sur le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes, pour vous donner mon avis personnel sur ce projet.

Je suis contre le projet d'un aéroport à Notre Dame des Landes pour plusieurs simples raisons.

Tout d'abord, je suis née à Notre Dame des Landes, ainsi que mon mari, mes enfants, nos parents et nos grands-parents.

J'ai 34 ans, et j'ai toujours entendu parler de ce projet. Puis, plus rien. Quelques lignes dans certains journaux, une interview de temps en temps sur le sujet, mais rien de précis. Depuis plus de 34 ans, on associe Notre Dame des Landes à un éventuel projet d'aéroport, sans que rien ne bouge et tout d'un coup le dossier refait surface violemment et semble être devenu vital pour la région.

Aujourd'hui, nous nous inquiétons de nouveau et nos enfants aussi.

Je suis contre cet aéroport car je ne veux pas que l'on détruise l'endroit où je suis née et où je vie. J'aime cette campagne et je ne veux pas que l'on détruise cette nature où j'y ai mes racines. Nous avons une qualité de vie que beaucoup de personnes nous envie. Pourquoi croyez-vous que nous avons choisi de vivre à Notre Dame des Landes, à 35 kilomètres de notre travail ? Nous voulons conserver ce cadre de vie idéal pour élever nos enfants, loin du bruit et de la pollution. Nous voulons continuer à respirer le grand air, pouvoir déjeuner sur la terrasse, profiter de notre jardin, dormir la nuit sans bruit et entendre le chant des oiseaux le matin.

Je suis contre ce projet, car tous les arguments avancés ont l'air d'être bien fragiles. La saturation de Nantes Atlantique ne semble pas du tout démontrée. Or, tout dépend ce fait. Nantes Atlantique n'est pas saturé, le dossier de Notre Dame des Landes n'a pas lieu d'être, ni aucun d'ailleurs.

Ce projet suscite de nombreuses interrogations.

Concernant le dossier établi par les promoteurs, vous avez dit. Monsieur le Président au cours d'une réunion, que ce dossier était suffisamment complet pour engager un débat public. Il l'est peut-être pour vous, mais pas pour moi, car il est loin de répondre à toutes les interrogations qui peuvent se poser.

Premièrement, dans le dossier établi par le promoteur, aucune carte n'est établie avec une échelle. La majorité des photos concerne la campagne sans habitation (sauf une). Pour quelqu'un qui ne

connaît pas Notre Dame des Landes, il est vrai qu'il peut s'imaginer que cela ne gênera personne puisqu'il n'y a que des champs et quelques vaches.

La zone aéroportuaire est représentée par une simple tâche de couleur avec deux traits noirs pour signaler les deux pistes. Je trouve cela un peu léger, quand on pense que bien des gens ont dû passer du temps depuis trente ans, à réfléchir pour établir ces plans. Les promoteurs du projet pourraient quand même s'appliquer, avec un minimum de volonté, à nous donner des cartes plus précises et détaillées. Peut-être est-ce que cela est volontaire ? En tout cas, il est bien difficile de se positionner par rapport à ces cartes. D'autre part, aucune information n'est donnée concernant l'aménagement autour de ce futur aéroport. Où et comment sont prévues les dessertes routières et ferroviaires ? Cela est aussi important pour nous. Aurons-nous une route, une autoroute, un périphérique voire le TVG qui passeront dans notre jardin ? Le paysage s'en trouvera totalement modifié. Une seule flèche rouge semble indiquée une desserte (unique ?) qui serait envisagée.

Alors on nous dit que cela viendra plus tard. Quand ? Après quoi ? Après que la décision de construire cet aéroport sera prise et officielle ? Non, Monsieur le Président, je suis désolée, mais je pense que toutes ses informations doivent figurer dans le dossier que vous remettrez au Ministre. On ne peut pas émettre un avis sur un projet d'aéroport international sans envisager les dessertes autour.

Concernant le bruit. Au cours des débats publics, on nous a dit que cet aéroport ne générerait tout au plus que 200 à 300 personnes ! Nous ne sommes quand même pas dupes. Monsieur le Président ! Comment voulez-vous nous faire croire cela.

Concernant la pollution. L'avion est le mode de transport le plus polluant. Où sont prévues les zones de délestage du kérosène ? Beaucoup d'intervenants ont longuement évoqué les facteurs de pollution et de dégradation de l'environnement. Ce sujet n'est absolument pas abordé dans le dossier du maître d'ouvrage...

Concernant l'éventuel 3^{ème} aéroport parisien. Monsieur le Président, vous nous avez certifié au cours des dernières réunions du débat public que le projet de Notre Dame des Landes n'était en aucune façon destiné à devenir le STM aéroport parisien. Pourtant, l'idée a quand même bien été évoquée par certains politiques et la presse y fait souvent allusion.

Quelle est l'ambition finale des promoteurs du projet ?

Concernant la pertinence du site de Notre Dame des Landes. Le Conseil Général a acquis les terrains de la ZAD où rien ne s'est construit depuis 34 ans. Mais autour ? Depuis plus de 30 ans, les communes ont laissé construire des maisons et la population n'a cessé de croître autour de la ZAD. Beaucoup de gens sont venus s'installer en campagne pour trouver une qualité de vie meilleure, certains sans connaître le projet, malgré l'intervention d'un chef d'entreprise qui a osé dire en réunion que tout ceux qui avaient construit autour de la zone, l'avaient fait en connaissance de cause. On a laissé construire autour et sans s'inquiéter du projet d'aéroport. Mais maintenant que le projet resurgit des fonds de tiroir, on veut ignorer tout ce qui a été construit et ignorer toute la population qui est venue s'installer ici.

Ce n'est pas sérieux. Notre région n'est pas un désert. Des agriculteurs, des artisans, des entreprises, des gens qui y vivent. Concernant le village de l'Epine. Sera t-il détruit ? Qui croire entre les

associations qui disent que les pistes empiètent sur ce village et les promoteurs qui disent le contraire ? Est-ce le seul village concerné ? A qui peut-on faire confiance ?

Monsieur le Président, les réunions du débat public n'ont pas permis de répondre aux questions, puisqu'elles ont permis enfin de les poser. Nous avons pu exposer toutes nos inquiétudes, mais nous n'avons pas obtenu beaucoup de réponse de la part des promoteurs, qui ont parfois même refusé de répondre. En tout cas, aucun argument ne m'a convaincu sur la nécessité absolue et vitale de cet aéroport pour le grand ouest, ni sur les formidables créations d'emplois, ni sur la survie du Grand Ouest. Trop de chiffres ont été avancés et contredits par la suite.

Toutefois, ces mêmes réunions m'ont permis de constater que les diverses associations des opposants et d'autres personnes avaient quand même une certaine connaissance du dossier et beaucoup d'arguments et de solutions à proposer. Certains discours m'ont quand même impressionnés par la qualité des arguments et des solutions qui pourraient être envisagées. Par exemple, la solution d'utiliser et d'aménager les aéroports déjà existants dans le Grand Ouest au lieu de se centrer sur le site de Notre Dame des Landes, qui pour ma part, est quand même loin d'être l'épicentre du Grand Ouest, semble quand même intéressante.

Malgré tout, si ce projet voyait le jour, je sais ce qui nous attend. Un changement radical du paysage de la région où je vis. Une qualité de vie totalement supprimée. Du béton partout, des hôtels, des voitures, des camions, le train... et les avions. Il nous restera quand même les « zones de boisements à vocation récréative », que les promoteurs nous réservent dans leur projet, où l'on disposera sans doute d'un toboggan ou d'une balançoire, avec un bac à sable pour aérer nos méninges et ceux de nos enfants. Quel avenir !

Voilà Monsieur le Président, ce que je voulais vous dire en quelques lignes. Je suis consciente que ce ne sont que des réflexions et des arguments d'une simple citoyenne, mais d'une citoyenne qui habite à Notre Dame des Landes. Je n'ai aucun intérêt économique ou financier dans ce projet. Nous n'avons rien demandé. Ce projet, on nous l'impose au nom de l'ambition politique de certains et au nom d'intérêts financiers des autres. Les promoteurs nous imposent un projet déjà décidé, malgré ce que l'on veut bien nous faire croire.

Je vous ai livré en mon âme et conscience mes réflexions, en espérant que vous apporterez une petite attention à ce courrier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées